

# Avis d'Appel d'Offres (AAO)

## AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

### Appel d'Offres N° T 22/2014 relatif à la construction des Directions Régionales des Marchés Publics de Bouaké et de Korhogo

1. *L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics a obtenu dans le cadre de son budget 2014 des fonds, afin de financer la construction des Directions Régionales de Marchés Publics de Bouaké (Lot1) et de Korhogo (Lot2), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de l'appel d'offres T 22/2014.*

2. *L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux relatifs à la construction des Directions Régionales de Marchés Publics de Bouaké (Lot1) et de Korhogo (Lot2), sans prise en compte de variantes.*

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- (a) Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités *de construction ou de réhabilitation de bâtiments de soixante millions (60 000 000) francs FCFA TTC.*

Qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés *au cours des cinq (5) dernières années (du 01/01/2008 au 31/12/2012 ou du 01/01/2009 au 31/12/2013).*

Le chiffre d'affaire peut être calculé à partir des attestations de bonne exécution de la période concernée.

**NB** : Pour les entreprises de moins de cinq (5) ans d'existence, le chiffre d'affaires sera divisé par le nombre d'années effectives d'existence

- (b) De façon générale, avoir au moins *cinq (5) expériences de marchés de travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiment* à titre d'entrepreneur ou de sous-traitant au cours des *cinq dernières années (du 01/01/2008 au 31/12/2012 ou du 01/01/2009 au 31/12/2013)* qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.

De façon spécifique, avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au moins *deux (2) marchés de construction de bâtiment* au cours des *cinq dernières années (du 01/01/2008 au 31/12/2012 ou du 01/01/2009 au 31/12/2013)* avec une valeur minimum de *cent millions (100 000 000) francs CFA TTC* chacun qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques.

- (c) Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, des lignes de crédit, un crédit fournisseur, des décomptes en cours de paiement avec l'état, une attestation de solde autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **cinquante millions (50 000 000) francs CFA**.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents auprès de :

- A Abidjan : **Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)**  
Cocody Riviera III – Rue du Lycée Français 25, BP 589 Abidjan 25, Tél. : +225 22 40 00 40.

**Voir M. NOMEL Gnagne François, Chef des Services Administratifs et Financiers**

Ou

- A Bouaké : **dans les locaux de la Direction Régionale de la construction, du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme.**

**Voir M. KANATE Dogodjounan, Tél. : 49 81 40 64.**

Ou

- A Korhogo : **dans les locaux de la Direction Régionale de la construction, du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme face à Côte d'Ivoire Telecom.**

**Voir M. YAO N'Goran, Tél. : 07 67 38 36**

6. Les candidats peuvent consulter et/ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres aux adresses mentionnées ci-après :

- **Abidjan :**

**Secrétariat de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics Cocody Riviera III – Rue du Lycée Français 25, BP 589 Abidjan 25, Tél. : +225 22 40 00 40 auprès de M. NOMEL Gnagne François.**

- **Bouaké :**

**Direction Régionale de la construction, du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme auprès de M. KANATE Dogodjounan, Tél. : 49 81 40 64**

- **Korhogo :**

**Direction Régionale de la construction, du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme face à Côte d'Ivoire Telecom auprès de M. YAO N'Goran, Tél. : 07 67 38 36**

Contre un paiement<sup>3</sup> non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera **le numéraire**<sup>4</sup>. Le document d'Appel d'Offres sera adressé par **remise à la main contre décharge**.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-après :

*Secrétariat de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics Cocody Riviera III – Rue du Lycée Français 25, BP 589 Abidjan 25, Tél. : +225 22 40 00 40*

*À M. NOMEL Gnagne François*

Au plus tard le **09/04/2014 à 9h00 mn. Reporté au mardi 22 avril 2014**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

*Secrétariat de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics Cocody Riviera III – Rue du Lycée Français 25, BP 589 Abidjan 25, Tél. : +225 22 40 00 40. le 09/04/2014 à 9h30 mn. Reporté au mardi 22 avril 2014*

8. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances, d'un montant de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA**. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Dès la validation de la décision d'attribution des marchés, l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :

*Locaux de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics Cocody Riviera III – Rue du Lycée Français 25, BP 589 Abidjan 25, Tél. : +225 22 40 00 40.*

10. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et à la redevance de régulation aux frais des titulaires.

11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N °2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application.